

DURÉE : 4 Jours (28H)

Prix : 2 040,00 € HT



PRÉSENTIEL



FORMATION QUALIFIANTE



Objectifs et compétences visés

- Caractériser le phénomène et comprendre les effets de la foudre.
- Savoir analyser les événements et les scénarios suite à des sinistres.
- Déterminer les techniques de protection les plus adaptées.
- Connaître les éléments constitutifs des dossiers réglementaires.

À qui s'adresse la formation ?

Profils

Toute personne ayant à prescrire, concevoir, mettre en oeuvre ou vérifier les moyens de protection contre la foudre: Inspecteur de risque, responsable HSE, responsable travaux et maintenance, bureau d'études techniques électricien ...

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire à cette formation.

Il est recommandé aux apprenants de posséder des connaissances techniques et scientifiques niveau bac+2.

Contenu de la formation

Théorie

- Phénoménologie, accidentologie, retour d'expérience.
- Statistiques internationales (base ARIA), assurances.
- Définitions et caractéristiques des éclairs, effets physiques (thermiques, électromagnétiques, acoustiques...).
- Conséquences vis-à-vis des personnes, de l'environnement et de l'exploitation.
- Législation ICPE : dossiers réglementaires (analyse de risque, étude technique, vérifications).
- Prévention : principe, contexte, systèmes d'alerte, détection de la variation du champ électrique par moulin à champs.
- Moyens de protection : historique, paratonnerre Franklin, non conventionnel (PDA), cage maillée, fil tendu, choix des parafoudres, coordination, règles de câblage et d'équipotentialité, distance de séparation, prises de terre...
- Normes française et européenne (série NF EN 62305).
- Étude de cas : hôpitaux, centres gaziers, ERP châteaux.
- Ingénierie et mise en œuvre.
- Vérification initiale (réception de chantier) périodique, maintenance.
- Certifications, labels : Qualifoudre, F2C, OPQIBI.

Pratique

- Études de cas (analyse de risque avec logiciel spécifique, choix des paramètres pour définir le niveau de protection requis) + dimensionnement et règle de mise en œuvre.
- Analyse d'un site protégé (ICPE et/ou ERP) : détection des non-conformités éventuelles.

Option : une journée complémentaire sur les vérifications visuelles applicables au système de protection foudre (études de cas, travaux pratiques)

Modalités

Modalités d'évaluation

Obtention d'une **attestation d'acquis de formation** à l'issue d'une épreuve écrite (QCM)

Nos plus

Stage développé avec notre partenaire RG Consultant et animé par leurs spécialistes.
À l'issue de la formation (4 jours) et après dépôt et étude de dossier auprès de l'organisme certificateur, une certification QUALIFOUDRE niveau 2 (vérification visuelle du SPF) peut être demandée (dans le cas particulier des personnes désignées par l'exploitant d'un établissement classé ICPE et visé par l'arrêté du 04 octobre 2010 modifié).

En bref

21000

stagiaires / an



Des infrastructures
pédagogiques uniques

+ de 500

diplômés / an

+ de 400

intervenants



Les prochaines sessions

Du 03/06/24 au 06/06/24

Vernon

2 040,00 € HT

Du 04/11/24 au 07/11/24

Vernon

2 040,00 € HT

Besoin d'information sur votre prochaine formation ?

Quelle que soit votre interrogation (choix de la formation, contenu, objectifs visés, modalités d'apprentissage, financement...), nous sommes à votre écoute.

0821 20 2000